

Billie By Nze : le petit délinquant de BOA

DENAME

N° 9615 JEUDI 10 JANVIER 2008

33^e ANNÉE - 20 PAGES - 300 FCFA

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
L'union

SONAPRESSE, BP 349 LIBREVILLE - GABON, REDACTION : TEL. 73 36 46 - FAX 73 36 43 - EXPLOITATION-PUBLICITÉ : TEL. 73 36 63 - FAX : 73 36 62

JUSTICE

POURQUOI BILLIE-BI-NZÉ EST EN PRISON



L'ancien ministre d'Etat Alain Claude Bilé Bi Nze est incarcéré dans la prison centrale de Libreville depuis mardi pour mission de chantage en bois. Une condamnation

« Sale c... chjen...voyou, que faites-vous chez moi ? Vous avez une minute pour sortir de chez moi ! » Ce sont les propos qu'a tenus Noël Kpatchavi au ministre d'Etat de la junte militaro-putschiste en charge de la Communication, dimanche 4 décembre dernier, nous ont affirmé divers proches. En rentrant à son domicile d'Akanda plus tôt que prévu, Noël Kpatchavi observera que plusieurs voitures étaient garées, longeant sa barrière. A-t-il pensé que des personnes venaient lui rendre visite ? Il descend de sa voiture et la gare à proximité de celles longeant sa barrière. Sur ce, il s'introduit dans sa concession puis accède à sa salle de séjour qu'il trouve vide. Père de trois enfants dont des jumeaux âgés de 5 ans presque, il remarque qu'aucun enfant n'est au salon. De là, il décide de se rendre dans sa chambre à coucher. En l'ouvrant, il assiste à une scène incommode : son épouse et Billie By Nze en personne, s'escrimant à mettre ses vêtements. Noël Kpatchavi lui intime alors l'ordre de sortir de chez lui et enclenche son chronomètre. Billie By Nze n'obtempère pas et menace ce dernier de représailles. C'est quand Noël Kpatchavi va décupler de fermeté que Billie By Nze, qui n'avait pas terminé de boutonner sa chemise, a couru, passant par la porte de la cuisine, et a atterri au garage. Là, un de ses garde du corps fera irruption dans la maison arme au poing. Noël Kpatchavi n'aura son salut qu'en se glissant promptement hors de chez lui. Il fera ensuite démarrer sa voiture pour aller se réfugier à l'ambassade du Bénin. Il a dû quitter Libreville lundi à 9 h 40 pour Cotonou où il se trouve actuellement. L'intéressé, saisi par nos soins à

Cotonou, n'a pas infirmé les faits qu'il résume dans sa lettre ouverte au chef de l'Etat. Comme on dit, il y a « 99 jours pour le voleur et un jour pour le... délinquant ». Dimanche 4 décembre était le jour de Noël Kpatchavi, comme il le relate fort bien dans la lettre ouverte qu'il a adressée au président de la junte militaro-putschiste, BOA. Il a suffi d'un simulacre de déplacement à l'étranger pour appâter Billie By Nze, chef de la communication de la junte. Alléché par l'odeur, ce dernier est tombé pieds et poings liés dans le piège que lui a tendu l'épouse de sa collaboratrice. Cette histoire ne peut pas se réduire à une simple affaire de mœurs. Elle dit la nature d'un groupe d'individus sans foi ni loi. Billie Bi Nze est un délinquant. C'est le sens de cette lettre. Et les faits le disent. A son niveau de responsabilité - si tant est qu'il est responsable -, on connaît la

loi. Et la loi interdit qu'on viole le domicile d'une personne. Et plus grave encore, la loi punit sévèrement le délit d'adultère lorsqu'il est prouvé. La loi est encore plus incisive lorsqu'il s'agit d'un flagrant délit d'adultère, comme c'est le cas. Non satisfait de la somme de délits qui le poursuivent, il a ensuite menacé le propriétaire des lieux. Au point de mettre à ses trousses son garde du corps. En somme, on peut utiliser allégrement les éléments des corps militaires que l'Etat met à la disposition de ses hauts commis pour de basses besognes de règlement de comptes. Encore que Noël Kpatchavi était dans son droit. C'est son domicile. C'est son épouse légitime. Billie By Nze ne s'est même pas soucié de la présence dans cette maison d'enfants à bas âge. Immoral jusqu'au bout, il va menacer ce père de famille devant ces derniers. Un acte de délinquance pur. Billie By Nze a

répondu aux opposants au cours des sept années écoulées que « la loi s'appliquait et s'appliquerait à tous ». Là, il est aux chardons. Et ne devra pas, sous aucun prétexte, se dérober à la loi. Il y a quelques années, cet ancien étudiant était sorti de l'université manu militari pour avoir dirigé un mouvement qui a dégénéré. Les troupes qu'il conduisait, déchaînées, vont s'acharner sur le recteur, le Pr Daniel Ona Ondo (qui était encore son Premier ministre il y a deux mois), et le mettront en tenue d'Adam. C'est ce qui lui valu l'exclusion de cette institution. Plus tard, il récidivera. En 2003, directeur de la communication municipale, alors que Paul Mba Abessole venait de perdre la mairie de Libreville, Billie Bi Nze sera appréhendé dans les locaux de la maison commune en train de subtiliser un ordinateur. La gendarmerie municipale le gardera au gnouf avant de le libérer sur demande expresse de l'an-

cienn maire de Libreville. Comme si des faits délictueux lui collaient à la peau, fait ministre par Paul Mba Abessole qui doit s'en mordre les doigts aujourd'hui, il se retrouvera purement et simplement en taule au lendemain de sa sortie du gouvernement pour avoir signé des chèques en bois à un concessionnaire automobile et à une jeune femme. On se passe d'évoquer des cas où des personnes arnaquées ont préféré subir le coup plutôt que de recourir aux tribunaux. Le voilà à nouveau, engoncé dans des habits gouvernementaux fussent-ils au sein de la junte, au cœur d'une

affaire de droit commun. Comme quoi, l'histoire de Billie By Nze n'est qu'un perpétuel mouvement d'horloge où les aiguilles arrivent toujours au même point culminant. Sauf que, cette fois-ci, la mécanique a pris de la rouille. « (...) Je suis de nouveau vaincu que Monsieur Alain Claude Billie Bi Nze pourra répondre librement de ses actes devant la justice », a conclu Noël Kpatchavi dans sa lettre ouverte. Paroles annonciatrices d'une chute prochaine, comme en 2007. Tout avait débuté de cette manière.

KPATCHAVI Noel Hiverto
Administrateur de Sociétés

Cotonou, le 06 décembre 2016

Lettre ouverte à son Excellence Monsieur le Président de la République du Gabon

Son Excellence Ali Bongo Ondimba
Excellence Monsieur le Président,

Je viens très respectueusement porter à votre connaissance le comportement de votre collaborateur, ministre, porte parole du Gouvernement, Monsieur Alain Claude Bilé BI NZE ; à l'encontre de ma personne et de ma famille.

Les faits sont les suivants :

Le dimanche 04 décembre 2016 vers 19 heures, je rentrais chez moi à Okala carrière à Libreville quand, à ma grande surprise, j'ai vu Monsieur Alain Claude Bilé BI NZE dans une position inconfortable avec mon épouse, Madame Rose OGOUEBANDJA KPATCHAVI, sa collaboratrice au ministère ; dans ma chambre à coucher. Par respect pour votre autorité, vous voudriez bien me permettre de vous épargner des détails. Toujours est-il que, surpris, j'ai demandé au Ministre ce qu'il cherchait, à moitié découvert, chez moi avec mon épouse. Aussitôt, une violente altercation s'est déclenchée entre nous deux. Ensuite, il appela au secours son garde du corps. Ce dernier entra et me menaca de son arme devant mes enfants d'à peine 5 ans. N'étant pas préparé à cette éventualité, j'ai dû fuir mon propre domicile pourchassé que j'étais par le garde du corps armé. Je me suis alors rendu à l'Ambassade du Bénin près le Gabon pour y trouver protection. Dans la matinée du lundi, j'ai dû partir précipitamment du Gabon pour le Bénin.